

ASSEMBLÉE NATIONALE14 février 2019

PROTÉGER LA POPULATION DES DANGERS DE LA MALBOUFFE - (N° 1561)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 3

présenté par

Mme Valérie Boyer, Mme Anthoine, Mme Ramassamy, M. de Ganay et Mme Valentin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

La lutte contre l'épidémie d'obésité et de surpoids est déclarée grande cause nationale 2020.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif est d'accélérer la prise de conscience de l'importance de l'équilibre nutritionnel et de la lutte contre l'obésité et le surpoids. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur ce thème de santé publique prioritaire et sur la prévention de ce facteur de risque de nombreuses maladies graves qui constitue une menace pour l'équilibre de notre protection sociale.